Les Services de Santé sur Traité no.6 en Alberta: comprendre les inégalités

Vienna Doell
Université de l'Alberta, Faculté Saint-Jean

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Dans l'actualité de la société canadienne, les inégalités entre les autochtones et les non-autochtones prennent forme parmi de nombreux déterminants sociaux. En examinant un des douze déterminants sociaux de la santé offerts par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), notre recherche a pour but d'évaluer les services de santé sur les réserves du territoire du Traité no.6 en Alberta (Agence de la santé publique du Canada, 2019).

En analysant les services de santé, on s'attend à découvrir que la qualité et l'accessibilité des services respectent la Loi canadienne sur la santé de 1985, ch.6, art. 3 et art. 7, en prenant compte de l'impact de ces services sur la santé des communautés Premières nations en Alberta (Justice, M. D., 2019).

QUESTION DE RECHERCHE

Quelle est la condition des services de santé sur les réserves de traité no.6 et comment est-ce que ces services influencent les inégalités de santé pour les communautés autochtones?

Premiers Nations en Alberta. Source: https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100020670/1100100020675#chp4

MÉTHODOLOGIE

OBJECTIF DE RECHERCHE

- La recherche s'est basée sur les données quantitatives accessibles en ligne ainsi que sur des études récentes sur les services de santé au Canada.
- Il s'agit de mettre en lumière les inégalités de santé à partir de données statistiques historiques et actuelles.
- Faire état de l'accès aux services adéquates et identifier les conséquences de l'isolation des réserves sur la santé.

HYPOTHÈSE

Notre intuition estime qu'il aurait une grande manque de ressources disponibles sur les réserves pour les communautés autochtones en Alberta. Un manque de personnel et des heures d'opération limiteront ce qu'il y a de disponible à une distance raisonnable pour ces communautés. On supposerait aussi que la distance aux services de santés adéquates serait plus de 45 minutes, car la plupart des réserves sur traité no. 6 en Alberta se trouvent loin des grands centres urbaines comme Edmonton ou Calgary. Il serait fortement possible qu'aucune des réserves n'ait des Loges de guérison indigènes proche d'eux, en raison de l'isolation des communautés. Finalement, on postule qu'il aurait aussi un aspect financier entraînant une limitation des services adéquats.

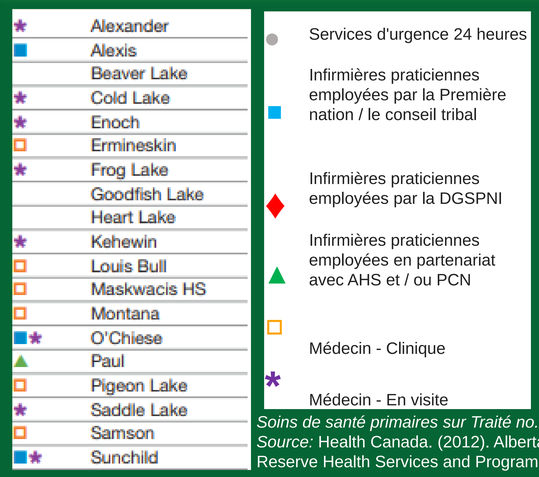

Soins de santé primaires sur Traité no.6. Source: Health Canada. (2012). Alberta On-Reserve Health Services and Programs.

RÉSULTATS

SERVICES INADÉQUATS

- Les premiers peuples des plaines étaient un des peuples les plus nutritifs, le plus élancé et le plus rapide au monde (Daschuk, J. W., 2013, p.8).
- « 27% des individus tombant sous le statut d'Indien en Alberta sont sans docteur régulier » (Statistiques Canada, 2019).
- Taux de mortalité infantile en 2018 a été 13.8 sur 1000 des naissances d'enfants issues des Premières nations, comparé à 4.4 sur 1000 des naissances issus des non Premières nations (Gouvernement de l'Alberta, 2019, p.23-24).
- Il y a un écart de 12,1 années dans l'espérance de vie entre les Premières nations et les Canadiens non issus des Premières nations (Gouvernement de l'Alberta, 2019, p.22).
- En 2012, parmi les 10,210 Indiens inscrits et Indiens non inscrit, 48.6% des individus ont déclaré qu'ils souffrent d'un problème médical à long terme (Gouvernement du Canada, S.C., 2019).
- En moyenne, les réserves du traité no.6 ont des services de soins de santé de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi. Seulement six des dix-neuf réserves ont un docteur dans la clinique durant les heures d'opération (Health Canada, 2012, p.8).
- Entre 2015-2016, le salaire brut des docteurs en Alberta a été en moyenne 380,000$ (Institut Canadien d'Information sur la Santé, 2017, p.4). Le salaire d'un médecin rémunéré par le gouvernement fédéral en 2017, au niveau de rémunération normal, a été 253,488$ annuellement (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2019, taux de rémunération, MD Groupe de la médecine).

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

Les données prises du gouvernement fédéral ainsi que provincial présentent la condition de santé des peuples autochtones en Alberta: on découvre des problèmes d'accès et des irrégularités dans la qualité des services de santé.

Nous croyons que les médecins devraient visiter les domiciles des personnes vivant dans les réserves. Cela pourrait déconstruire la dimension coloniale des institutions comme une clinique ou un hôpital, qui peut représenter pour certains une forme d'assimilation, de ségrégation et d'isolation comparable aux hôpitaux autochtones du passé. Cela implique également qu'un médecin serait responsable d'établir une relation avec ses patients afin de mieux promouvoir leur bien-être et de les éduquer sur leur santé.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier Dr. Guillaume Durou pour m'avoir guidé et formé tout au long de ma recherche.

Je voudrais également remercier le Bureau de la Recherche de la Faculté Saint-Jean pour m'avoir donné l'opportunité de faire des recherches sur des questions pertinentes.

UNIVERSITY OF ALBERTA
CAMPUS SAINT-JEAN
UNITÉ | DIVERSITÉ | UNIVERSITÉ

L'Université de l'Alberta reconnait respectueusement qu'elle est située à ᐊᒥᐢᑲᑦᐊᐢᑲᐤᐃᑲᐣ (Amiskwacîwâskahikan) sur les terres du Traité 6, le territoire du Papaschase, et les territoires de la nation Métis.